

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 8 octobre 2026

### **Tour de Sauvabelin**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Cette communication est liée au postulat de Mme Devalloné Dinbali Caroline & Consorts « Quel avenir pour la Tour de Sauvabelin ? », déposé le 6 octobre 2020 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 25 janvier 2022. La réponse à ce postulat sera transmise prochainement à votre Conseil.

Aujourd'hui, il apparaît important de vous informer du début des démarches de rénovation et/ou reconstruction de la tour de Sauvabelin. Construite pour une durée de vie initiale de 20 ans environ au début des années 2000, la tour doit subir des gros travaux de rénovation ou de reconstruction selon l'ingénieur conseil chargé d'analyser la sécurité du monument. La Municipalité a validé le principe de sa transformation à l'horizon 2029-2030 avec les exigences suivantes :

- une démarche participative ainsi qu'un concours d'ingénierie et d'architecture seront organisés ;
- la silhouette générale de la tour sera conservée, ainsi que son matériau bois ;
- une analyse concernant l'accessibilité sera menée ;
- des fonds privés devront être recherchés pour compléter les investissements communaux.

Il est important de préciser qu'en attendant ces travaux, toutes les mesures visant à garantir la sécurité des personnes se rendant à la tour sont et seront menées avec rigueur.



Afin de financer les frais d'études qui permettront une évaluation des futurs travaux de rénovation et de reconstruction de la Tour de Sauvabelin, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 300'000.-.

Les dépenses du compte d'attente seront balancées par imputation sur le crédit d'investissement du patrimoine administratif qui sera demandé au Conseil communal par voie de préavis.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 6 mai 2026.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter